

Horaire des messes en novembre

	Samedi 18h30	Dimanche 8h30	Dimanche 10h30
1 novembre	10h30. Messe de Toussaint à Orléanas et St Maurice		
2 novembre	19h. Messe des défunts à Rontalon et Ste Catherine		
4 - 5 novembre	S ^t Laurent S ^t Didier	S ^t Sorlin Chassagny	Soucieu Mornant
11- 12 novembre	S ^t Jean Orléanas	S ^{te} Catherine Chaussan	Soucieu Mornant
18-19 novembre	Montagny Riverie	S ^t Andéol Rontalon	Soucieu Mornant
Les samedis à Montagny : après la messe, apéritif dînatoire partagé (chacun apporte quelque chose) suivi d'une soirée jeux			
25 – 26 novembre	Taluyers, St Maurice 18h30	Soucieu, Mornant 10h30	
26 novembre	18h : St Laurent messe "Célébrer autrement"		
2 – 3 décembre, début de l'Avent : Des livrets seront distribués pour nous aider à préparer la venue du Sauveur, à la fin des temps et même aujourd'hui. Pensons à réactiver nos groupes de « partage d'évangile ».			

Messes en Semaine

Taluyers : chapelle des Sœurs : lundi 9h30 et mercredi 11h30

La Christinière : 3^{ème} vendredi du mois à 15h30

Soucieu : église : mardi à 8h30, suivie du chapelet

Saint Didier : église : mercredi à 9h

Mornant : église : vendredi à 9h

maison de retraite : 1^{er} mardi et 3^{ème} jeudi du mois à 15h

Groupes de Prières :

Soucieu : les mardis à 9h à l'église : Chapelet après la messe

Rontalon : les mercredis à 18h30 : Chapelet, devant la Chapelle St Roch

St Laurent d'Agny : Laudes dans l'église, les samedis à 8h30 :

25 minutes de prière en communauté avec les psaumes.

Flashez ce QR code pour vous abonner aux :

- Mail hebdomadaire d'informations
- Paroisses info mensuel



Secrétariat - Accueil inter-paroissial

Courriel : paroisses@mornantais@lyon.catholique.fr

8 rue Joseph Venet 69440 Mornant Tél 04 78 44 00 59.

Permanences : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30.

No ISSN2109170



PAROISSES INFO

Novembre 2023

Violence légitime et guerre idéologique

Notre monde est peut-être un peu plus violent que quelques mois auparavant. Les zones de conflit sont nombreuses. La guerre est présente durablement sur le continent européen. Ces conflits agitent nos débats, amicaux, familiaux. Ils agitent tout simplement nos consciences, et cela est indispensable.

Nous pouvons nous souvenir d'un ou deux principes pour garder le calme nécessaire dans des temps troublés.

Il faut nous souvenir que la violence légitime existe. Elle appartient aux Etats, en général. Nous en faisons l'expérience quand la police ou l'armée agissent pour faire appliquer la loi ou mettre fin à des situations de violence illégitime. Elle peut appartenir aux individus en cas de légitime défense. En droit pénal, cette légitime défense est une excuse légale : la personne qui l'exerce ne peut être condamnée dans la mesure où cette violence est proportionnée et répond à une violence préalable.

Nous retrouvons toute cette logique entre États. Ainsi un pays agressé par son voisin est tenu de réagir – même avec violence, pour garantir l'intégrité de sa population et de son territoire. C'est le cas de l'Ukraine face à la Russie. En fait, il est bon, même au plan moral, que le pays agressé se défende. Les démocraties dont la France fait partie sont alors tenues de lui prêter main forte. Une paix soumettant l'Ukraine au pouvoir russe serait gravement injuste.

Nous ne pouvons alors pas faire autrement que prendre parti. La guerre devient une guerre idéologique, et il est bon qu'elle le soit. Il s'agit d'une guerre des démocraties contre le totalitarisme. Nous voyons que notre conscience y est engagée, même en demeurant mal à son aise. La guerre ne peut nous être naturelle, mais comment penser la soumission sans défense ?

Lorsqu'une organisation terroriste commet un pogrom, c'est de cela qu'il s'agissait le 7 octobre, là encore le droit de légitime défense s'applique. Face à une attaque visant les juifs – et non pas Israël, là encore, notre conscience est tenue. Nous nous souvenons, comme chrétiens, que la conséquence du péché, dans la Bible, est la mort de l'innocent. Nous pleurons les morts et la violence. Pouvons-nous vivre dans un monde où nous abandonnons le droit par lâcheté ?

Comme chrétiens, par précepte de conscience, nous sommes tenus de résister à la violence par une violence légitime. Il nous faut donc prier pour la paix, sans renoncer à lutter par amour pour le faible et le pauvre.

Père Bertrand Carron.



Prière des mères : " l'amour des mamans change le monde "

Mornant le 1^{er} jeudi du mois à 9h30 à l'oratoire du presbytère
Contact : Claudine SÉON au 04 78 44 19 24 claudineseon@laposte.net

Fraternité paroissiale de Mornant : les jeudis de 20h à 21h30

Ouverte à tous pour prier en fraternité et approfondir sa foi
Le lieu est déterminé au fur et à mesure des rencontres
Contact : Marie-Thérèse et Nicolas Charreyre tél : 04 78 19 73 76

Rencontre et prières dans nos maisons :

Tous les 4^{èmes} mercredis du mois : Lieu déterminé à chaque rencontre
Contact : Sylvie Rethouze 06 84 23 23 06 / Geneviève Faure 06 84 52 33 78.

Taluyers . Parcours Découverte avec St François d'Assise

A partir des Évangiles et des textes des sources franciscaines
Thème de l'année : la Prière : « François, un homme fait prière »

Lundi 13 novembre de 20h15 à 21h30

À la chapelle des sœurs de St François d'Assise

Prière de louange, les mardis à 20h30
Laudes du lundi au vendredi à 7h45 et le dimanche à 8h
Vêpres du lundi au vendredi à 18h45
Adoration le dimanche de 18h00 à 18h30 suivie des vêpres à 18h45

Mouvement Chrétien des Retraités

1/ Rencontres.à la Maison Paroissiale de Rontalon,
Le Vendredi 10 novembre de 14h45 à 16h15
Le thème de l'année

" OSONS L'AVENIR ... dans un monde incertain!"

guide spirituel : Père Bertrand Carron

Paulette Courtaban Tél : 06 26 30 90 37 paulette.courtaban@wanadoo.fr



Chorale " Cœur de femmes " Ouverte à toutes les femmes.

Répétitions : maison paroissiale Jeanne d'Arc
à Mornant. : les lundis 13, 20 et 27 novembre à 14h30
et les jeudis 16, 23 et 30 novembre à 20h30
Pour en savoir plus : claudineseon@laposte.net.



Concert le vendredi 8 décembre à 20h en l'église de Mornant.

Spectacle Musical dans un calendrier de l'Avent géant.

" 24 Fenêtres avant Noël"

Proposé par l'équipe pastorale d'Orliénas
Avec Marc Étienne et la Compagnie « Trouver les mots »

Samedi 25 Novembre : Église d'Orliénas de 17h à 18h

Entrée libre à tous les âges, Libre participation aux frais.



Le Denier de l'Église sert à :

- rémunérer nos prêtres, former les séminaristes,
- prendre en charge les prêtres retraités,
- rétribuer les laïcs en mission ecclésiale.

Au 31 août 2023, par rapport à l'an dernier, le nombre de donateurs progresse de 11% à St Vincent mais baisse de 6% à St J P Néel. Il manque 60 000 €, pour égaler en décembre les 125 000 € de l'an dernier. Mais le montant des dons n'est pas le plus important, ce sont plus de donateurs qui sont attendus.

« Je veux, moi aussi, être solidaire de notre Église et je donne au denier pour soutenir son action .. »

Utilisons les enveloppes "Denier" au fond des églises ou directement sur <https://www.donnons-lyon.catholique.fr/denier-de-leglise/>

Équipe Relais de Proximité

Sa mission est d'assurer une relation avec la paroisse et de favoriser, une vie spirituelle et fraternelle dans son village, en s'appuyant sur les équipes liturgiques locales.

Il est nécessaire, que chaque clocher, revitalise ses forces vives en place depuis beaucoup plus de 5 ans.

Il est souhaitable que les membres de l'ERP soient, comme dans les premiers temps de l'Église, issus d'un choix communautaire. et envoyés en mission par leur curé.

Nous sommes invités à participer largement à ce choix en suivant les modalités proposées lors des prochaines messes.



Atelier "Autour de la Bible" :

Thème : " Les évangiles à la lumière du Premier Testament "

Samedi 2 décembre.à 10h00 Salle Jeanne d'Arc à Mornant.

Le texte abordé sera " La visite des mages (Matthieu 2, 1-12)

Baptêmes :

Paroisse St-Jean-Pierre Néel

à Mornant le 26 novembre

Maddy BAILLY de St-Maurice

Paroisse St-Vincent

4 novembre à Orliénas

Julia VINARD de Chassagny

12 novembre à Soucieu

Anna RIVIERE de Taluyers